

ADEPA INFOS

N° 2 Mai 2007.

L'association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) a été créée en 1992. Elle œuvre pour l'avènement d'une société dans laquelle la pêche artisanale contribue à la dignité des professionnels capables de s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles ; prendre en main leur destin et défendre leurs intérêts ; bénéficier de la considération qui leur est due afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans les politiques nationales de développement, les débats publics de la société civile et sur les scènes politiques nationales et internationales. L'ADEPA se propose de renforcer les capacités des acteurs à la base ; privilégier la participation ; s'appuyer sur les acteurs locaux ; valoriser les compétences locales ; partager les expériences ; etc. L'association couvre 16 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone et Togo

La famille s'élargit.

L'ADEPA a enregistré ces derniers mois 24 nouvelles demandes d'adhésion émanant de personnes physiques et de personnes morales. Les personnes morales sont au nombre de 7. Il s'agit de l'Union des Professionnels de la Pêche Artisanale du Bénin (UNIPPA), du CREST Consult Group de Gambie, de l'Association de Mareyeurs de Mauritanie, de TADEK Fisheries Cooperative Society du Nigeria, du Syndicat National Autonome des Pêcheurs et Mareyeurs du Sénégal et de l'Union des Coopératives de Pêche Maritime (UNICOOPEMA) du Togo. En réalité, toutes ces associations et toutes ces coopératives collaboraient déjà avec l'ADEPA. Elles ont sans doute apprécié ses services pour vouloir en être des membres à part entière.

Concernant les personnes physiques, elles sont au nombre de 17 dont 6 au Bénin, 1 en Côte d'Ivoire, 1 en Gambie, 1 en Guinée Conakry, 1 au Mali, 1 en Mauritanie, 1 au Nigeria, 4 au Sénégal et 1 au Togo.

Toutes ces demandes seront examinées lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'ADEPA.

Ces demandes nous réjouissent et nous inquiètent en même temps. Nous nous réjouissons de l'élargissement de notre famille et de la force que nous constituons. Ensemble

nous pouvons mieux contribuer à la défense des intérêts des professionnels de la pêche artisanale. Nous nous inquiétons de ne pas pouvoir répondre aux attentes des uns et des autres mais nous promettons de faire de notre mieux.

Lucien DEHY, Président de l'ADEPA.

Mai, un mois de rencontres et de relance.

- *Visite au Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).*

Soucieux d'élargir le cercle de nos partenaires financiers, nous avons approché la délégation du CRDI au Sénégal. Nous avons été reçu par M. Innocent Butaré qui nous a expliqué le fonctionnement de son institution. Le CRDI finance principalement la recherche pour le développement. Il peut donc appuyer des projets « concrets » sous-tendus par une argumentation scientifique montrant les faits et les chiffres authentiques fournis par les instituts de recherche ou les universités. Ainsi par exemple, le CRDI pourrait financer « le plaidoyer » des OP auprès des structures et institutions sous-régionales, régionales ou internationales si les arguments avancés pour ce plaidoyer sont corroborés par des

statistiques fiables et des éléments scientifiquement avérés. Le CRDI peut aussi appuyer les activités tendant à promouvoir un véritable dialogue politique, l'organisation et la démocratie internes aux OP, le genre, l'intégration régionale, etc. de préférence dans les pays du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) qui est notre zone d'action à quelques pays près.

Ces activités recourent bien le Plan d'action de l'ADEPA. A notre avis, le CRDI présente bien des opportunités à saisir pour l'ADEPA et pour le Forum Permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale. Nous nous efforcerons de les exploiter.

- **Visite à la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR).**

Le mercredi 16 mai 2007, MM. Demba KANE et Charles BAKUNDAKWITA, respectivement Secrétaire Général et Secrétaire Exécutif de l'ADEPA, ont rendu visite à M. KANE Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la CSR. Monsieur Bahi Ould BEYE, Assistant en Informatique, Communication et Formation, a participé à l'entretien.

Cette visite avait principalement pour objet la présentation de M. Charles BAKUNDAKWITA, nouveau Secrétaire Exécutif de l'ADEPA au Secrétaire Permanent de la CSR. La délégation en a profité pour renouveler sa reconnaissance au CSR pour son engagement dans un partenariat actif et profitable aux deux institutions. Elle a exposé la volonté de l'ADEPA de relancer ses activités après un « temps mort » dû essentiellement à l'absence d'un secrétaire exécutif.

Pour la réussite de cette relance, la délégation a demandé au CSR de soutenir l'ADEPA dans ses démarches et négociations pour être partie prenante de trois projets régionaux en cours de finalisation dans la zone CSR :

- Protection des ressources côtières marines ;
- Appui aux initiatives de gestion dans le secteur des pêches ;
- Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries.

Reconnaissant l'expertise de l'ADEPA dans l'accompagnement des organisations professionnelles de la pêche artisanale (OP), le Secrétaire Permanent de la Commission a assuré qu'il appuiera ses requêtes.

La délégation de l'ADEPA a aussi porté à la connaissance du Secrétaire Permanent son projet de soumettre au Programme Spécial de Développement de la Francophonie (PSD) un projet pour « *Le renforcement des capacités des O.P.* ». Elle lui a demandé de lui servir de « couverture » pour l'introduction du dossier.

Par ailleurs, la délégation a souhaité qu'une collaboration puisse s'instaurer concernant les sites Web de la CSR et de l'ADEPA. L'idée a été accueillie avec intérêt. Une réunion de travail sera organisée sous peu entre M. Bahi Ould BEYE, Assistant en Informatique, Communication et Formation à la CSR et le secrétaire exécutif de l'ADEPA.

En marge de cette visite, il a été demandé et obtenu un rendez-vous de travail au mois de juin entre le Secrétaire exécutif de l'ADEPA et M. Philippe TOUS, Conseiller Technique à la CSR.

- **Visite à l'Agence Française de Développement (AFD).**

Le 21 mai 2007, Charles BAKUNDAKWITA, Secrétaire exécutif de l'ADEPA s'est entretenu avec Madame Jocelyne VAUQUELIN de l'AFD basée à Dakar. Charles a profité de cette visite de courtoisie pour se présenter mais aussi et surtout pour plaider pour le positionnement de l'ADEPA et du Forum Permanent des Acteurs Professionnels dans le projet régional « *Appui aux initiatives de gestion dans le secteur de la pêche* » en cours de finalisation par l'AFD et la CSR. Ce projet pluriannuel va couvrir le Cap vert, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Mauritanie et le Sénégal.

Madame Vauquelin a indiqué à l'ADEPA les partenaires privilégiés à contacter pour se positionner sur ce projet et a promis de soutenir notre démarche.

Madame Adrienne Hounyovi¹ nous parle de la visite d'échange au Kenya dans

¹ *Adrienne Hounyovi est présidente de l'Union des Professionnels de la Pêche Artisanale du Bénin (UNIPPA) ; elle faisait partie de la délégation de l'ADEPA. Voici son adresse :*

03 B.P. 3558 Cotonou / Bénin

Tél. : 229 21 32 42 36

E-mail : ldehy@yahoo.fr

le cadre du Forum Social Mondial de Nairobi (FSM / janvier 2 007)

En prélude au FSM tenu à Nairobi du 20 au 25 janvier 2007, des professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, membres de l'ADEPA, ont visité des communautés de pêche exerçant aux abords du Lac Victoria. Cette visite a été suivie d'un atelier de réflexion et d'échange entre les professionnels (elles) locaux et ceux de l'Afrique Australe, Centrale et de l'Est.

Nous avons vivement déploré que la délégation du Forum permanent des acteurs professionnels de l'A.O ait été « amputée » à l'arrivée à Nairobi. Les douanes du pays ont refusé l'entrée sur le territoire à deux de nos amis.

La délégation de l'ADEPA a visité deux sites de pêche sur le lac Victoria, quatre groupements de producteurs et une usine de transformation du poisson. Les professionnels de la pêche sont confrontés à diverses difficultés dont principalement la baisse de leurs revenus, le manque d'infrastructures socio-économiques, la prévalence du VIH Sida et du paludisme. Les groupements font du maraîchage, plantent des arbres, élèvent du petit bétail, font du petit crédit et pratiquent la tontine.

Après la visite l'usine de transformation du poisson de Kisumu (travaillant la perche du Nil), j'ai fait le commentaire suivant : *« D'une manière générale, les problèmes dans le secteur des pêches sont presque les mêmes partout en Afrique avec une aggravation des problèmes dans les opérations post-captures en Afrique de l'Est. En effet ,nous avons vu les manipulations dans un centre de traitement des déchets (reste de poisson issus des usines) qui ne respectent aucune mesure d'hygiène ; cela paraît normal pour les femmes mais cela choque tout le monde particulièrement un acteur de l'Afrique l'ouest. Autrement dit, cette manière de manipuler les produits halieutiques ne saurait être admise et nous avons beaucoup insisté sur la nécessité de faire partager nos expériences en matière de formation en technologies de*

*transformation de manipulation et d'hygiène dans les opérations post-captures ».*²

L'atelier de réflexion et d'échange qui a suivi les visites de terrain nous ont permis d'exprimer les préoccupations de l'ADEPA. J'ai évoqué la raréfaction des ressources halieutiques et son incidence sur les activités des femmes transformatrices de poisson. René Segbenou a exposé les enjeux, les responsabilités engagées, la stratégie pour l'avenir et les actions concertées des organisations professionnelles face à cette raréfaction des ressources halieutiques. En travaux de groupe, le groupe des professionnels de l'Afrique Centrale et de l'Ouest ont confirmé l'urgence de promouvoir quelques actions prioritaires : la cogestion des ressources halieutiques maritimes et des eaux continentales, la formation des leaders socioprofessionnels, le petit crédit, l'organisation d'un réseau panafricain de pêcheurs, la commercialisation équitable des produits de la pêche et la lutte contre le VIH Sida.

*
* *

On constate que ces priorités d'action rencontrent les préoccupations de l'ADEPA et sont, pour la plupart, reprises dans les activités projetées.

Le rapport de Adrienne Hounyovi a été diffusé dans tout le réseau ADEPA et Forum permanent des acteurs professionnels. Nous invitons les OP ayant eu connaissance de ce rapport à y consacrer un peu de temps et à repérer les expériences utiles ou les idées qui peuvent être répliquées.

Nous remercions le Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) et le CCFD pour le financement et l'encadrement de cette échange avec les professionnels (elles) d'autres régions d'Afrique.

² Nous tenons à rassurer le lecteur que l'ADEPA a pris l'engagement de mettre en pratique cette recommandation. En effet, un projet de visite de 15 professionnels de la pêche artisanale de l'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie et Uganda) au Bénin et au Ghana est en cours de finalisation. Nous attendons les fonds de nos partenaires financiers pour le réaliser. Nous espérons que d'ici fin juillet, cette visite aura été réalisée.

I.D. PECHE Bénin en quelques lignes³.

Avec son siège social à Cotonou, I.D.Pêche se spécialise principalement dans le développement du monde rural en général et du développement intégré des pêches, notamment dans :

- l'organisation des acteurs en groupements et en organisations faitières,
- l'appui à la production maraîchère,
- la gestion des banques céréalières, dans la gestion du crédit,
- la formation sur divers thèmes du secteur agricole et rural,
- l'information, l'éducation et la communication au sein des communautés de pêcheurs du Sud-Bénin.

Pêche

L'équipe dirigeante de I.D. Pêche compte d'éminents experts dans les domaines de la pisciculture, de l'aménagement des pêcheries, de la technologues des produits de pêche, de l'animation féminine. Le partenariat de I.D. PECHE avec I.C.S.F (Institut Collective Support Fisherworkers) en Inde, et avec le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal, a fait d'elle un défenseur chevronné des ressources halieutiques maritimes et continentales.

Par son appui institutionnel à plusieurs associations de pêcheurs, elle a contribué à leur organisation (UNICOPEMA au Togo, UNIPPA-BENIN au Bénin) et à leur promotion.

Elle a organisé récemment plusieurs ateliers et meetings dans les villages de pêcheurs sur la sensibilisation au « Code de conduite pour une

pêche responsable » adapté aux contextes locaux.

• *Pisciculture*

I.D. PECHE appuie les communautés de pêcheurs de la Commune de Sô-Ava à Ganvié dans l'entretien des trous à poissons à Agoundakomey, Sokomey et à Guézin. La préparation d'asticots et de vers de terre pour l'alimentation de poissons des étangs est une spécialité d'un membre de I.D. PECHE, ce qui a contribué à une réduction des charges d'exploitation des trous à poissons à Nicoué-condji à Grand-Popo

De plus I.D. Peche, en partenariat avec la Direction des Pêches, a conduit à la réhabilitation du centre piscicole de Louho à Porto-Novo ; il s'agit d'une production d'alevins d'*oreochromis* pour les pisciculteurs de la région de l'Ouémé.

L'étude de la pisciculture traditionnelle acadjas avec les pêcheurs de Ganvié dans le cadre de la biodiversité a été sélectionné sur le plan mondial comme une contribution à la préservation de la biodiversité par GRAIN-PEACE (publié en Anglais, Français et Espagnol).

• *Technologie des produits de la pêche*

I.D. PECHE a une longue expérience dans la vulgarisation du fumoir de type Chorkor. Les centres de traitements de produits halieutiques construits à cet effet se chiffrent à 12 sans compter les appuis sollicités par le CARDER-Atlantique dans la construction de fumoirs à Ganvié et à Agbodjèdo.

Par ailleurs, soucieux de l'amélioration de la qualité du poisson fermenté salé et séché (lanhouin), I.D. PECHE a mené une étude pour améliorer le traitement et valoriser l'exsudat qui, autrement, était jeté. Ces améliorations ont suscité l'intérêt des femmes transformatrices du Bénin, du Togo et du Sénégal qui ont bénéficié de l'appui de I.D. PECHE à travers plusieurs sessions de formation.

• *Agriculture et agroalimentaire*

Avec la baisse de la production halieutique et une démographie en croissance constante, la diversification des activités était devenue une nécessité au sein des communautés de pêcheurs marins. Le sol jouxtant les plages,

³ Avec ce numéro, nous commençons une série de présentations des ONG et des organisations professionnelles membres de l'ADEPA. Dans cette présentation, nous nous limiterons aux activités ayant trait à la pêche artisanale, à la pisciculture et aux activités alternatives à la pêche. Notre série commence par I.D. Pêche Bénin. Voici son adresse :

ID Pêche, 03 BP 3558 Cotonou / Bénin

Tél. : 229 21 32 42 36

E-mail : lucien.dehy@gmail.com

essentiellement sableux et par conséquent trop pauvre, ne favorise pas les cultures de maïs, de manioc et même d'arachide ou de haricot. I.D.Pêche a progressivement contribué à l'essai de cultures de contre saison principalement l'oignon, le gboma, et, ces dernières années, les carottes. Les causes de la pourriture des bulbes d'oignons ont été identifiées par I.D.Pêche en consortium avec l'ONG « Ingénieurs Sans Frontières » : des attaques des nématodes dues surtout à la monoculture et à une absence de traitement des semences et des pépinières. Aujourd'hui, l'élaboration de fiches techniques illustrées sur la rotation des cultures en maraîchage et sur les cultures de chou, carotte, oignon, piment, tomate, haricot a donné un grand essor au développement des cultures maraîchères dans la commune de Grand-Popo.

NB – Cette diversification d'activités par le maraîchage peut être instructive pour d'autres communautés de pêcheurs et de femmes transformatrices de poisson. Prendre contact avec ID Pêche par e mail : ldehy@yahoo.fr

Courrier des lecteurs

Cet espace reste désespérément vide. Il attend vos articles, vos remarques, vos suggestions, etc.



La gestion axée sur les ressources ciblées reconnaît l'intérêt de faire participer les parties intéressées à la gestion des pêcheries et donc de les informer de la nécessité de cette gestion et des principes qui la régissent. ...

Les scientifiques et les autorités compétentes doivent apprécier et tirer des connaissances qu'ont les pêcheurs des écosystèmes, de même que celles de leurs représentants et de leurs communautés. ... Les organismes de gestion devront faciliter le renforcement des capacités et donner leur chance à toutes les parties intéressées pour que la participation soit équitable. ...

**FAO : Aménagement des Pêches ;
l'approche écosystémique des pêches.**